

Réf: Dossier N° 011632

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « D.A.F.A.K'S INTERNATIONAL SOCITY »

Siège social Abidjan, Anyama, Anyama-zossonkoi,lot 2569,ilot
235

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 03/03/2021 reçus par Me Clémentine ADJOH , et enregistrés au CEPICI le 27/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « D.A.F.A.K'S INTERNATIONAL SOCITY »

Objet :

- Cabinet juridique
- Opérations immobilières
- Communication
- Lotissement
- Aménagements fonciers
- Création de sociétés
- Entreprenariat, formation socio professionnel
- Recouvrement de créances
- Recherche de financement
- Montage de projets
- Et divers

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, Anyama-zossonkoi,lot 2569,ilot
235

Dirigeant(s) : M DJOMAN MOUSSO AMOS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02512 du 21/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18011/GTCA/RC/2021 du 21/07/2021

